

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CLIS

REUNION DU 13 février 2012 – PROCES-VERBAL

Etaient présents :

- M. Jean-Louis CANOVA, conseiller général de la Meuse, Président,
- M. Robert FERNBACH, maire d'Houdelaincourt, vice-président,
- M. Roland CORRIER, conseiller général de la Meuse,
- M. Christian DUBOIS, conseiller général de la Haute-Marne,
- M. Claude DELERUE, commune d'Effincourt,
- M. Henri FRANÇOIS, maire de Saudron,
- M. Stéphane MARTIN, maire de Gondrecourt le Château,
- M. Jean COUDRY, CGC,
- M. Yves THERIN, MEDEF,
- M. Jean-François TAMBOLONI, CEDRA,
- M. Francis LORCIN, représentant des professions médicales,
- M. Marc DESCHAMPS, représentant des personnalités qualifiées,
- Mme Martine HURAUT représentant M. Jean-Paul BAILLET, ANDRA,
- M. Benoît JAQUET, Mme Sandrine JEANDITPANNEL, CLIS.

Etaient représentés :

- M. Daniel RUHLAND, conseiller général de la Meuse,
- M. Bertrand OLLIVIER, conseiller général de la Haute-Marne,
- M. Gérard ANTOINE, maire de Bure.

Etaient excusés :

- M. Bertrand PANCHER, député de la Meuse,
- Mme Nelly JAQUET, conseillère régionale de Lorraine,
- M. Antoine ALLEMEERSCH, conseiller général de la Haute-Marne,
- M. Jacky BOUSSEL, maire d'Echenay,
- Mme Colette FONTAINE, commune de Gillaumé,
- M. Jean-François MUEL, maire de Ligny en Barrois,
- M. Jean-Paul LHERITIER, UPA,
- M. Jean-Marc FLEURY, EODRA,
- Mme Corinne FRANÇOIS, Burestop 55,
- Mme le Préfet de la Meuse,
- M. Jean-Michel FERAT, ASN.

Etait invité :

- M. Patrick LEBON, directeur adjoint Recherche et Développement ANDRA.

1) Approbation du PV du CA du 13 décembre 2011

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 13 décembre 2011 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2) Intervention de l'ANDRA

M. LEBON présente les commentaires de l'ANDRA sur le rapport réalisé par l'IEER pour le compte du CLIS, portant sur les recherches ayant mené à la détermination de la ZIRA.

Il revient tout d'abord sur la notion d'homogénéité du Callovo-Oxfordien, (COx), l'IEER estimant que la roche est hétérogène. Littéralement, l'homogénéité caractérise un tout formé d'éléments de même nature, cohérents entre eux. Géologiquement, cela signifie que la composition de la couche reste la même sur toute sa hauteur, mais les proportions des minéraux qui la constituent peuvent varier, et donc les propriétés également, mais faiblement. En conclusion, le COx est bien homogène avec de faibles variations de sa composition ou des propriétés, ce dont l'ANDRA tient compte.

Concernant l'analyse des performances d'un stockage, M. LEBON indique que l'ANDRA a adopté une démarche prudente, conformément aux recommandations de l'Autorité de Sécurité Nucléaire (ASN), en développant un scénario d'évolution normale, pour quantifier la performance, et différents scénarios d'évolution altérée, pour s'assurer de la robustesse de fonctionnement vis-à-vis des dysfonctionnements. Les scénarios sont modélisés à partir des données recueillies si elles sont validées, ou à partir d'une analyse pénalisante des connaissances acquises, avec des calculs adaptés aux différentes échelles d'espace et de temps.

En réponse à M. THERIN, M. LEBON précise que les analyses ou calculs de l'ANDRA sont évalués, pour le compte de l'ASN, par l'Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire (IRSN) qui dispose de moyens de calcul équivalents à ceux de l'ANDRA.

Sur le calendrier (dépôt de la demande d'autorisation de création du stockage et instruction à partir de 2015, et démarrage possible du stockage en 2025), M. LEBON rappelle qu'il est fixé par la loi de 2006. En réponse à MM. COUDRY et CORRIER, il confirme qu'un essai d'alvéole HA sous température est prévu dès 2012, et qu'il est comparable à ce qui a été fait en Suède (essai Prototype Repository simulant le stockage de 6 conteneurs de combustible usé) pour le suivi des différents phénomènes à échelle 1. Il souligne également les différentes recherches menées sur la zone endommagée par le creusement, l'évolution des fracturations (constat de colmatage), les saignées et les scellements.

Enfin, M. LEBON signale que le stockage direct du combustible usé (CU) n'est pas envisagé aujourd'hui, car non prévu dans le Plan national de gestion des matières et déchets radioactifs. Toutefois, l'ANDRA a développé un concept de stockage de CU dans le Dossier Argile 2005 (avec des alvéoles plus larges et de la bentonite autour des colis) et a participé notamment au programme de recherche européen ESDRED. De plus, l'ANDRA s'assure que le concept de stockage est compatible avec le stockage éventuel du CU.

Pour M. CANOVA, cette éventualité (évoquée dans le rapport de la Cour des Comptes sur le coût du nucléaire, au cas où le retraitement serait limité, voire arrêté) aurait des conséquences importantes sur le concept de stockage (surface, aspect thermique), alors que cela n'a pratiquement jamais été présenté au CLIS ou au public.

Pour terminer, M. CANOVA indique que les commentaires de l'ANDRA ont été transmis à l'IEER qui fera part prochainement de ses observations. Pour M. FERNBACH, ces échanges permettent d'enrichir le débat et d'améliorer les connaissances du plus grand nombre.

3) Programme d'activités 2012

M. CANOVA présente les propositions comprenant 3 à 4 Assemblées Générales, 6 à 7 réunions du Conseil d'Administration, les réunions des commissions thématiques, du comité de liaison, et les réunions publiques dans les communes (demandes d'Houdelaincourt, Joinville, Saint Joire et Treveray).

Il est décidé de mettre en place un groupe de travail chargé de préparer le débat public de 2013. En seront membres MM. CORRIER, FERNBACH, MARTIN et THERIN, auxquels s'ajouteront les membres du CLIS qui le souhaitent. Le groupe de travail pourra demander le concours d'intervenants extérieurs.

Sont également prévus des visites du laboratoire, des déplacements en Angleterre (suite à l'invitation de la délégation rencontrée en octobre dernier), en Belgique (réacteur expérimental à neutrons rapides, laboratoire souterrain de Mol, et si possible réacteurs de Chooz en cours de démantèlement), et une participation à un colloque de l'Agence pour l'Energie Nucléaire à Toronto (Canada).

Le programme de formation élaboré avec l'IRSN sera mis en œuvre (modélisation, résistance des matériaux), et la diffusion de deux numéros de la Lettre du CLIS sera maintenue, en abandonnant la mise sous pli (économie d'environ 7 000 € par numéro), de même que l'accueil de délégations et la participation aux activités de l'ANCCLI.

M. CANOVA fait part du projet proposé par la commission « Communication » de faire réaliser un document audiovisuel en vue du débat public (cf. ci-dessous).

4) Projet de document audiovisuel

M. FERNBACH précise qu'il s'agit de disposer, avant le débat public, d'un document audiovisuel qui puisse être distribué sous forme de DVD, projeté lors de réunions publiques, voire diffusé sur une chaîne hertzienne (auquel cas le support pourrait être un peu différent). Il est nécessaire de procéder à un appel d'offres afin de retenir une société de production.

Les membres du CA présents ou représentés approuvent à l'unanimité cette procédure, au vu des projets de cahiers des charges administratives et techniques. L'annonce sera transmise dans les meilleurs délais au Bulletin officiel des annonces de marchés publics et au Journal officiel de l'Union Européenne.

Concernant le financement, M. JAQUET signale que, compte-tenu du coût (évalué à 100 000 € minimum), le budget prévisionnel 2012 pourrait dépasser le montant de la dotation annuelle (sans tenir compte du reliquat), auquel cas la différence pourrait être versée par le ministère de l'Industrie, conformément à l'accord relatif à la créance du CLIS sur l'Etat (non-versement de la dotation 2007).

5) Questions diverses

- M. CANOVA informe les membres du CA que la CNE viendra présenter son rapport n°5 devant le CLIS le 13 mars, lors de la prochaine AG, qui devrait se dérouler à Ligny en Barrois, à partir de 18h00. Les membres du CLIS sont invités à poser leurs questions dès maintenant, afin que la CNE puisse préparer les éléments de réponse avant la réunion.
- Revenant sur la demande du CEDRA de saisir les services de conservation des hypothèques des départements de la Meuse, de la Haute-Marne, de la Marne, des Vosges, de la Meurthe et Moselle et de la Moselle pour un coût d'environ 800 €, afin d'avoir des informations sur les acquisitions foncières de l'ANDRA, M. CANOVA indique que le Président de la SAFER Lorraine participera au prochain CA (la présence de son homologue de Champagne-Ardenne est également envisagée). Par ailleurs, la réponse de l'ANDRA au courrier adressé suite au dernier CA sur ce sujet devrait parvenir au CLIS dans les jours à venir. Compte-tenu de tous ces éléments, et sous réserve des informations qui seront apportées, M. TAMBOLONI estime que la demande du CEDRA est satisfaite.

- M. FERNBACH propose que l'ANDRA intervienne, comme cela a été fait lors du dernier comité de liaison, pour présenter l'inventaire des déchets destinés au stockage souterrain (nature, volume, conditionnement...).
- Les membres du CA sont informés qu'un colloque organisé par l'Agence pour l'Energie Nucléaire aura lieu début octobre. Une intervention de M. CANOVA a été sollicitée, et une délégation du CLIS pourra également y participer. Le point sera fait ultérieurement sur sa composition.

A Bure, le 14/05/12

Le Président du Comité,



Jean-Louis CANOVA

Le Vice-Président du Comité,



Robert FERNBACH